

Disponibilité d'office pour raisons de santé

Par **douanier 1609**, le **18/12/2018** à **21:28**

Bonjour, je suis fonctionnaire d'état et j'ai été placé en disponibilité d'office pour raisons de santé. Cette d'office a été renouvelée.

Initialement j'ai fait la grave erreur de ne pas contester la d'office car une demande de longue maladie adressée à mon administration était en cours. Cependant elle n'a pas été traitée. Je n'ai pas envoyé ma demande en recommandé.

Puis au renouvellement de la d'office j'ai cette fois exercé un recours gracieux. Une nouvelle demande de longue maladie était en cours, cette fois-ci adressée en A/R. Un rejet implicite est né suite à mon recours et j'ai introduit une requête auprès du tribunal administratif : un référé suspension afin de demander la suspension de l'arrêté de prolongation de d'office et une requête en excès de pouvoir. Dans cette dernière je me plains notamment de faits de harcèlement professionnel qui dureraient depuis plusieurs années (injures, contrôles arrêt maladie effectué par des agents de mon administration à mon domicile en uniforme, par appels téléphoniques, réclamation de sommes portées trop perçues notamment 2600 euros alors que en d'office je perçois 950 euros, et d'autres faits nombreux comme reproches d'arrêts maladie pour hospitalisation).

Dans un premier temps le juge administratif statuant en référé a prononcé la suspension de la mise en DORS au motif suffisant pour créer le doute sur sa légalité, qu'elle n'a pas été précédée d'une invitation de l'administration à présenter un reclassement. En effet pas de demande de reclassement.

Puis lors de l'audience sur le fond le rapporteur public a demandé l'annulation totale ou partielle de la d'office au motif d'absence de reclassement, et rejeté le surplus de ma requête. Le jugement est mis en délibéré.

Cependant le comité médical saisi par mon administration a décidé de reconduire la disponibilité d'office pour raisons de santé, alors que la prolongation de celle-ci est suspendue. Aucun reclassement ni adaptation de poste (je suis RQTH) n'a été proposé.

Puis je vous sollicite et un conseil s'il vous plaît? J'attends la décision de votre part, mais la disponibilité va déjà être reconduite.

Merci par avance;

Cordialement.